

MEILLEURTAUX LIBERTÉ PER

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE - MULTISUPPORT/MULTI-GESTIONNAIRE - ADHÉSION 100 % EN LIGNE

La gestion pilotée PILOT

Délégez la gestion de votre contrat avec notre gestion pilotée PILOT parmi les plus diversifiées du marché.



- ✓ **Pilotage de votre contrat** par l'Assureur sur les conseils des experts de **Meilleurtaux Placement** réunis **autour de Marc Fiorentino**
- ✓ Mise à jour de **votre investissement** en fonction de nos convictions macro-économiques
- ✓ Une allocation d'actifs **adaptée à votre profil**
- ✓ La Gestion Pilotée du marché qui vous propose ETF, actions, fonds en euros, obligations, **immobilier et private equity**

Principaux frais

0 %

de frais d'entrée (hors supports spécifiques, cf. verso) et de frais d'arbitrage par internet

0 %

de frais sur les versements et sur les arbitrages en ligne

0,50 %

de frais de gestion annuels sur les unités de compte

D'autres types de frais peuvent être prélevés au titre de la gestion du contrat. Pour avoir la liste complète des frais applicables au contrat, veuillez vous référer aux conditions générales

Large choix d'Unités de Compte

707	dont	68	dont	22	dont	137	dont	12	dont	1	dont	9
Supports		Trackers		SCPI		Titres Vifs		SCI		Dettes Privées		FCPR

Les montants investis sur des supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital. Ils ne sont pas garantis par l'assureur et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Un conseiller dédié et des agences pour mieux vous accompagner

Pour vous guider, un professionnel de l'épargne, expérimenté et qualifié, se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi 9h à 19h, et jusqu'à 17h le samedi par téléphone au 01 47 20 33 00.

Rencontrez-nous au sein de nos agences d'Aix en Provence, Bordeaux, Cannes, Lille, Lyon, Paris et Rennes :

<https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/parlons-placement.html#agences>

Un contrat récompensé



Oscar Gestion de Fortune 2024 du
« Meilleur contrat PER Individuel Internet »

Récompense décernée le 21/03/2024 par un jury composé des journalistes de Gestion de Fortune en fonction de leurs propres critères d'analyse.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT MEILLEURTAUX LIBERTÉ PER

CONTRAT INDIVIDUEL PER MULTI-SUPPORT/MULTI-GESTIONNAIRE CONSULTABLE ET GÉRABLE PAR INTERNET.

Meilleurtaux Liberté PER est assuré et géré par Spirica (filiale à 100 % du groupe Crédit Agricole Assurances), entreprise régie par le code des assurances. Pour plus d'informations se reporter aux conditions générales du contrat.

LES VERSEMENTS MINIMAUX

Versements libres

- Versement initial : **500 €**
(50 € en cas de versements programmés et transfert)
- Versements complémentaires : **100 €**
- Minimum par support : **50 €**

Versements libres programmés

- Périodicité : mensuelle, trimestrielle
- Montants : **50 €/mois - 100 €/trimestre**
- Minimum par support : **25 €**

LES FRAIS

Frais d'adhésion : 10 € de frais associatifs

Frais d'entrée/sortie

- Versement initial, versements libres et/ou versements libres programmés : **0 %**
- Dans les supports : **0 %** (à l'exception des UC SCPI, SCI, OPCI, Titres Vifs, Trackers, cf. avenants de souscription)

Frais de gestion

- Fonds en euros : **2 %/an** maximum
- Support Croissance : **1 %/an** maximum et 10 % de la performance annuelle si celle-ci est positive dans le cadre des frais de la performance financière
- Unités de compte : **0,50 %/an**, prélevés par trimestre (0,125 %)

Frais de la gestion pilotée PILOT

- 4 profils pour la gestion pilotée PILOT :
- Profils Prudent, Equilibré et Dynamique : **0,40 %/an**
- Profil Audacieux : **0,50 %/an**

Frais d'arbitrage

- En ligne : **gratuits**
- Par fax ou par courrier : **2 gratuits/an**, 15 € forfaitaires au-delà

Frais de transfert en sortie

- **1 %** d'indemnité de transfert durant les 5 premières années, puis 0 % au-delà

Frais de rente

- Frais sur encours de rente : **2 % maximum**
- Frais d'arrérage de rente : **0 %**

LES SUPPORTS

- **1** Fonds en euros accessible à 100% : Fonds Euro PER Nouvelle Génération
- **707** Supports dont : **22** SCPI, **68** Trackers, **137** Titres Vifs, **12** SCI, **9** FCP, **1** fonds de Dette Privée (au 05/08/2025)
- **141** sociétés de gestion
- **4** profils de gestion Pilotée PILOT

Contrairement aux fonds en euros, les unités de Compte (SICAV, FCP, SCPI, SCI...) ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés. Les unités de compte ne correspondent pas aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque.

LES DATES D'INVESTISSEMENT/DÉSINVESTISSEMENT

Le versement initial est affecté sur le fonds en euros jusqu'au terme du délai légal de renonciation d'un mois, qui court à compter de la date de signature du bulletin de adhésion.

- Versements : **J+3** ouvrés à réception du dossier par l'assureur
- Arbitrages courrier/fax : **J+1** ouvré (de cotation) si réalisé avant 16h30
- Arbitrages internet : **J+1** ouvré (de cotation) si réalisé avant 16h30

LE DÉNOUEMENT DU CONTRAT A LA RETRAITE

À l'échéance du PER (dès la liquidation d'un régime obligatoire de retraite), l'épargnant peut choisir de sortir :

- À 100 % en capital (hors sommes issues des versements obligatoires)
- À 100 % en rentes viagères
- Choisir une combinaison de capital et de rentes

LA GARANTIE DE PRÉVOYANCE OPTIONNELLE

Garantie plancher : possible uniquement à la souscription et qui prend fin au 75^{ème} anniversaire de l'Assuré.

- Capital garanti = sommes brutes versées diminuées des retraits, avances et intérêts non remboursés
- Capital sous risque : 300 000 € maximum

Document non contractuel à caractère promotionnel - Chiffres au 05/08/2025

Meilleurtaux Liberté PER est un Plan Epargne Retraite Individuel sous la forme d'un contrat d'assurance vie de groupe de type multisupports distribué par Meilleurtaux Placement et assuré par Spirica (filiale à 100 % du Crédit Agricole Assurances), SA au capital social de 256 359 096 euros, entreprise régie par le code des assurances, RCS Paris n° 487 739 963, 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Les garanties de ce contrat peuvent être exprimées en Unités de Compte, en parts de provisions de diversification et en euros. Pour la part investie en Unités de Compte et en parts de provision de diversification, les montants investis ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNECF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

CNECF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

MEI TX-LPER - 05/08/2025